

à Arras, le 14 avril 2015

Déclaration liminaire du CTL du 14 avril 2015

Monsieur le Président,

Comme il est de coutume lorsqu'il y a un « nouveau » dans une instance, les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 lui souhaitent la bienvenue dans le Département. Nous espérons aussi que vous prendrez pleinement la responsabilité de la présidence du Comité Technique Local du Pas de Calais. Une instance restée en sommeil depuis quelques mois, mais dont le réveil est très attendu, du moins de notre côté de la table. Une instance dans laquelle nous pourrions parler « vrai », pour vous, définir votre vision de la DDFiP et, pour nous, obtenir la garantie d'un avenir meilleur pour nos collègues, nos mandants : tous les agents (C, B, A et l'encadrement) de tous les services ; en espérant que votre vision rejoigne nos attentes pour l'avenir...

Une DDFiP du Pas de Calais où il y aurait :

- un agent sur chaque chaise, des renforts à hauteur de toutes les décharges (temps partiels entre autre) et une Equipe Départementale de Renfort à hauteur des besoins pour pallier aux absences des collègues ou d'être effectivement un renfort en cas de pic de charge (rappelons qu'au niveau national, il manque déjà près de 1 700 agents);
- tous les moyens matériels et financiers pour accueillir vos collaborateurs dans les meilleures conditions (sécurité, confort, bureautique) afin qu'ils puissent accueillir nos usagers (contribuables, particuliers, professionnels, élus,...) ;
- une volonté d'exercer l'ensemble de nos missions dans les règles de l'Art et le respect législatif pour une réelle équité de traitement de nos usagers ;
- une véritable reconnaissance de la technicité, du volontarisme et l'engagement des personnels qui y travaillent par une revalorisation par le haut de l'indemnitaire, un plan de qualification à la hauteur des enjeux de notre administration ou tout autre moyen que la direction locale pourrait mettre en œuvre ;
- un respect de chaque collaborateur, de chaque agent par une confiance bien méritée ;
- autant de garanties pour les agents que l'administration en donne aux contribuables peu scrupuleux !!!!;
- un véritable dialogue social...

Cette vision, peut-être idyllique, de notre administration ne doit pas être balayée d'un revers de manche sous prétexte d'une politique d'austérité purement dogmatique, sous prétexte de pragmatisme, mais est de la responsabilité de chacun autour de cette table.

Ce cadre posé, nous profitons de la nouvelle présidence pour poser une fois encore, cette question jusqu'à lors restée sans réponse, dans le cadre de la Démarche Stratégique, déclinaison « DGFIP » de la Modernisation de l'Action Publique, la direction locale du Pas de Calais est-elle en capacité de nous présenter le plan triennal avec sa déclinaison annuelle ou tout du moins de nous présenter le diagnostic établi par l'équipe locale il y a maintenant un peu plus de 9 mois.

Cette question n'est pas une simple rengaine syndicale, c'est bien plus une attente de tous : de l'encadrement intermédiaire à l'ensemble de leurs collaborateurs, si ce n'est d'une partie de l'équipe de Direction...

Un cap, une vision à moyen terme, une perspective pour l'avenir est aujourd'hui la seule réponse indispensable à la continuité de nos missions dans une pseudo-sérénité. L'avalanche d'annonces, la parution de notes et circulaires sur NAUSICAA, sans commentaires, sans analyses, sans informations de la part de l'équipe de commandement ne font qu'accentuer les sentiments d'incertitudes et de malaises qui existent dans vos services.

Monsieur le Président, nous vous remercions de demander à la direction locale d'avoir une communication juste et précise, dans les bons délais et aussi transparente que possible. Mais surtout une communication auprès de tous : des agents (du responsable de service à l'ensemble de ses collaborateurs) et des organisations syndicales...

Concernant ce CTL, à l'ordre du jour variable, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 regrette une fois de plus le report de certains points :

- 2 points qui aurait dû être un préalable au CTL du 08 janvier 2015, la création d'une antenne administrative au PTGC de Béthune (afin d'éviter stress des agents et perte de temps pour la direction), et la mise à jour du TAGERFIP pour les pôles patrimoniaux (qui faute de communication passe pour un roman de « science-fiction »).

- la Formation Professionnelle : en pleine mutation, de nouveaux moyens (e-formation), de nouveaux locaux (enfin plutôt une nouvelle localisation), des nouveaux catalogues imposés par la défilliarisation complète. Ce sujet doit être présenté le plus rapidement pour une information des agents. Le contexte actuel ne les incitant plus à s'inscrire volontairement : moins de moyens et plus de contraintes !!!

- Le Budget de la DDFiP, le 14 avril 2015 et encore aucune présentation, ni du compte administratif, ni du budget prévisionnel...est ce que la situation est si catastrophique ? L'administration est-elle aussi laxiste avec les collectivités qu'elle gère ?

Monsieur le Président, nous espérons avoir rapidement une date pour étudier, entre autre, ces sujets.

Les 3 points restants à l'ordre du jour n'y sont-ils que par obligations calendaires ?

Une présentation de la campagne une semaine après les 1ères remises à la poste des déclarations, une information auprès des responsables de services pour une planification des renforts le surlendemain. La Direction Générale avait-elle oublié cette mission ? ou pensait-elle que la seule annonce d'une 'télédéclaration généralisée' allait sauver nos services de l'engouement, du succès de nos services à rendre un service public de qualité au plus grand nombre !

Ou pour faire oublier cet engouement du public, l'administration, pour répondre au vœu de M. BEZARD de « désintoxiquer les contribuables du guichet », a décidé de faire un retour dans le passé et de restreindre les horaires d'ouvertures de ses services au public. En vrai dealers, les agents de la DGFIP avaient réussi à 'eux seuls' à se créer un véritable réseau de sociaux-dépendants qui étaient tombés dans l'engrenage infernal de l'accès à un service utile, compétent et reconnu. La DG, face à l'échec du sacrifice de nos missions sur l'autel des économies budgétaires, a décidé de fermer nos services au public...

Enfin une nouvelle étape de l'échelon supra-départemental, le transfert du recouvrement de créances des DIRCOFI au PRS de région : de nouveaux postes sur-indicés ? Ou est-ce des débouchés pour certains afin d'ouvrir des perspectives pour ceux du dessous et ainsi regonfler les plans de qualifications ? Ou pas !

La direction ayant choisi d'alléger l'ordre du jour de CTL, nous espérons toujours pouvoir échanger et débattre sans contrainte ni à priori sur l'ensemble de ces points y compris les questions diverses.

Enfin, Monsieur le Président, comme vous ne pouvez ignorer l'excellence des agents dont vous avez pris la Direction, SOLIDAIRES Finances Publiques souhaite que vous changiez la tradition de votre prédécesseur en accordant une autorisation d'absence pour le prochain pont naturel (13/07/2015) à l'ensemble des agents du Pas de Calais...

Il s'agirait là d'un message fort que vous enverriez à l'ensemble de vos collaborateurs !

Les élus en CTL pour SOLIDAIRES Finances Publiques

